



FACTOR-INWENTASH
FACULTY OF SOCIAL WORK
UNIVERSITY OF TORONTO

Université 
de Montréal

L'expérience de parents séparés dans le système judiciaire: implications pour l'accès à la justice

ARUC - colloque BILAN

du 14 au 16 octobre

Michael Saini, professeur, Université de Toronto
Francine Cyr, professeure, Université de Montréal

La majorité des couples qui se séparent arrivent à résoudre à l'amiable les différentes modalités liées à la séparation. Cependant, **environ un tiers des couples séparés demeure en conflit** et ne parvient pas à s'entendre sur les modalités de la rupture. Certains d'entre eux, pour qui les conflits sont particulièrement élevés, se tournent fréquemment vers les services juridiques pour trancher leurs différends. À l'heure actuelle, **nous savons très peu de chose sur l'expérience de ces parents dans le système juridique.** Au cours de cette communication, nous **explorerons l'expérience de parents qui ont été impliqués dans un processus juridique suite à leur séparation.** Les résultats qui seront présentés sont issus d'entrevues qualitatives qui menées auprès de 22 parents. Une majorité de participants se disent insatisfaits des procédures judiciaires. Celles-ci sont décrites comme stressantes, lourdes de conséquences sur le plan financier et inefficaces. Les parents interrogés mentionnent également que le système judiciaire envenime les conflits et oppresse les clients. Les parents sont satisfaits du système judiciaire sont généralement ceux qui ont bénéficié de services alternatifs aux services juridiques. Différentes implications seront discutées dont un meilleur accès à la justice et une meilleure articulation entre les services juridiques et la situation des enfants et des familles.

Contexte d'accès à la justice

- Au cours des dernières décennies les couples se séparent de plus en plus (40 à 50%) et les ruptures d'union se font de plus en plus tôt dans la vie du couple et impliquent des enfants en bas âge.
- La rupture du couple ne concerne pas seulement le droit de la famille mais implique souvent des recours en civil ou en criminal.

Contexte d'accès à la justice

- Un pourcentage important de parents se représentent seuls (sans avocat) en droit de la famille.
- Les procès avec des parents se représentant seuls durent deux fois plus longtemps que les procès avec avocats.

Contexte d'accès à la justice

- Selon une majorité de parents, la quantité de temps qu'ils ont dû passer en Cour a rendu leur expérience au tribunal de la famille moins positive (Williams & Buckingham, 2001).
- L'accumulation des procédures et les longs délais au sein du tribunal nuisent à un accès rapide et efficace aux services par les justiciables (Roach & Sossin, 2010).

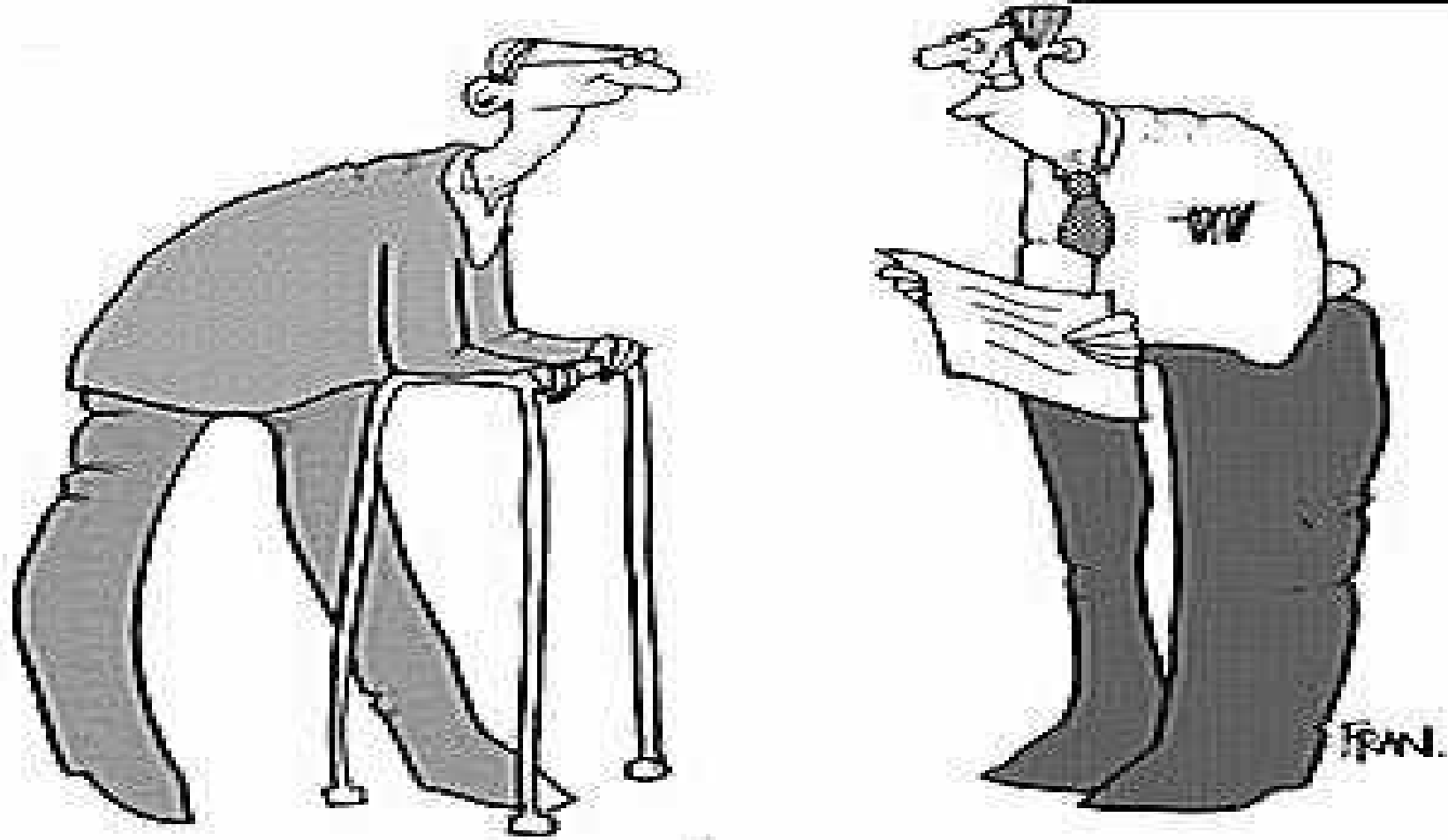
Des défis pour le système de justice familial

- Le tribunal de la famille doit déterminer le meilleur arrimage possible entre les clients et les services.
- Faire face au défi continu de faire plus avec moins de ressources.
- Les juges, les avocats, les médiateurs et les experts psychosociaux observent une augmentation dramatique au cours de la dernière décennie du nombre de conflits qui semblent insurmontables.

Des défis pour le système de justice familiale

- L'augmentation dramatique des conflits peut être attribuée à une combinaison de facteurs.
 - Le rôle accru des pères dans la famille et leur désir accru de partage des responsabilités parentales après la séparation.
 - L'emphase accrue sur l'établissement de la paternité, de la responsabilité parentale et sur le paiement la pension alimentaire a un impact sur les conflits de garde.
 - L'augmentation de l'incidence et du nombre de signalement reliés à violence conjugale, la maltraitance, la négligence et la dépendance à diverses substances.
 - Des conflits à propos d'enjeux récents, tels que les droits de visite des grands-parents ou les conflits de parentalité chez les couples homosexuels.
 - Le nombre grandissant de parents qui se représentent seuls
 - Une mobilité sociale croissante qui amène un plus grand nombre de dossiers impliquant le déménagement d'un parent à l'étranger

FAMILY SOLICITORS



**GREAT NEWS ROGER, THE COURT HAS FINALLY
RESOLVED THE PARENTAL ACCESS ISSUE. YOU
CAN SEE YOUR FATHER AGAIN!**

search ID: for74

Accès à la justice

- Le terme « accès à la justice » origine du constat que de nos jours, le tribunal de la famille n'arrive pas à répondre de façon efficace et rapide aux besoins des familles qui accèdent aux services juridique (Family Justice Reform, 2012).
- Le modèle d'accès (CROMWEL REPORT) à la justice a comme but d'améliorer les services juridiques en s'assurant que toutes les familles reçoivent un service rapide et peu coûteux, réduisant les temps d'attente, les litiges et les coûts (Justice Access Plan, 2012).

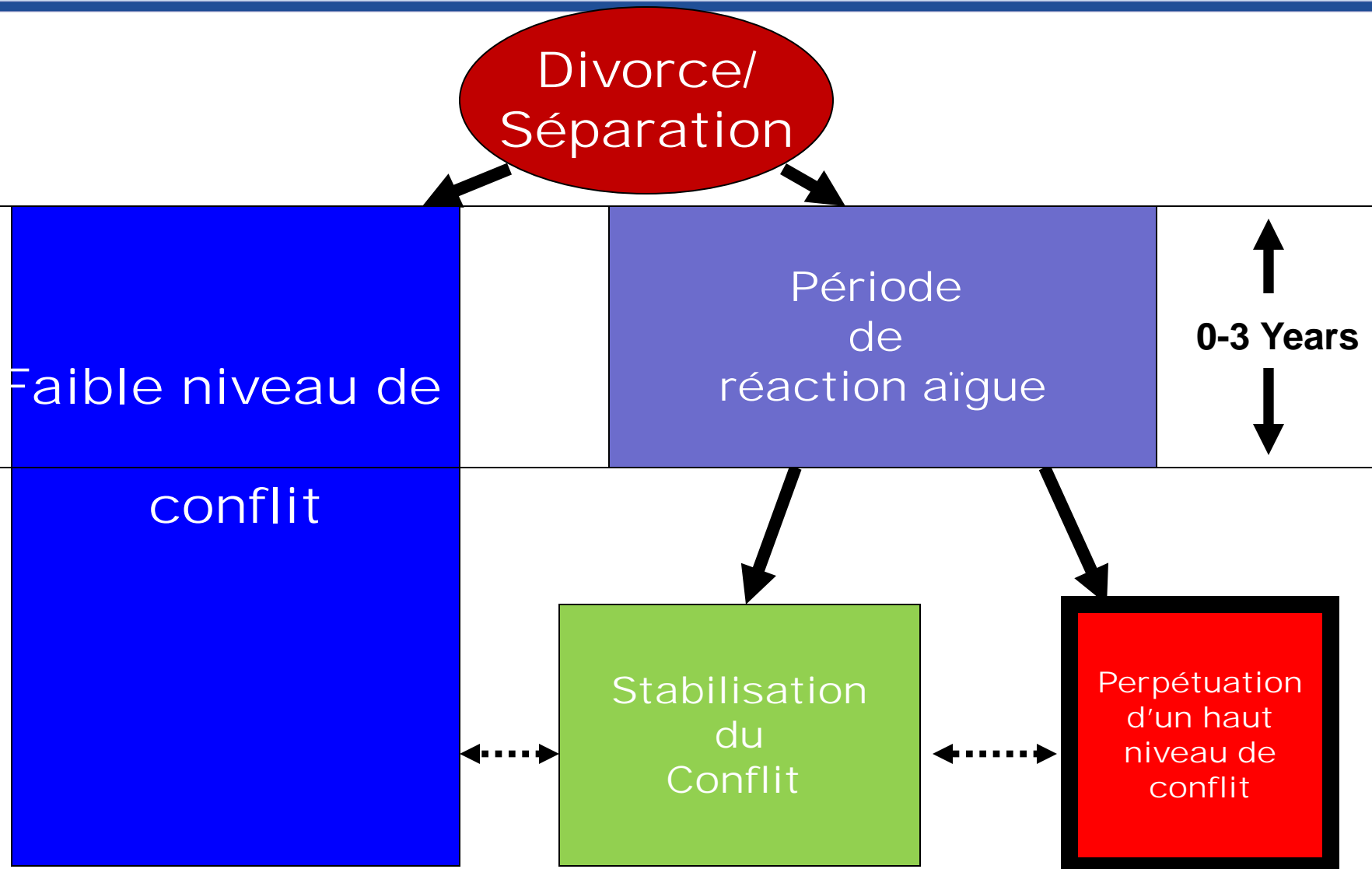
Accès à la justice

- Recommande l'utilisation d'alternatives au litige pour résoudre des conflits en matière familiale. (p. ex. la médiation familiale).
- Un accès plus rapide et efficace à la justice
- Un accès accru à de l'information et à de l'assistance légale en matière familiale, particulièrement pour les clients se représentant seuls.

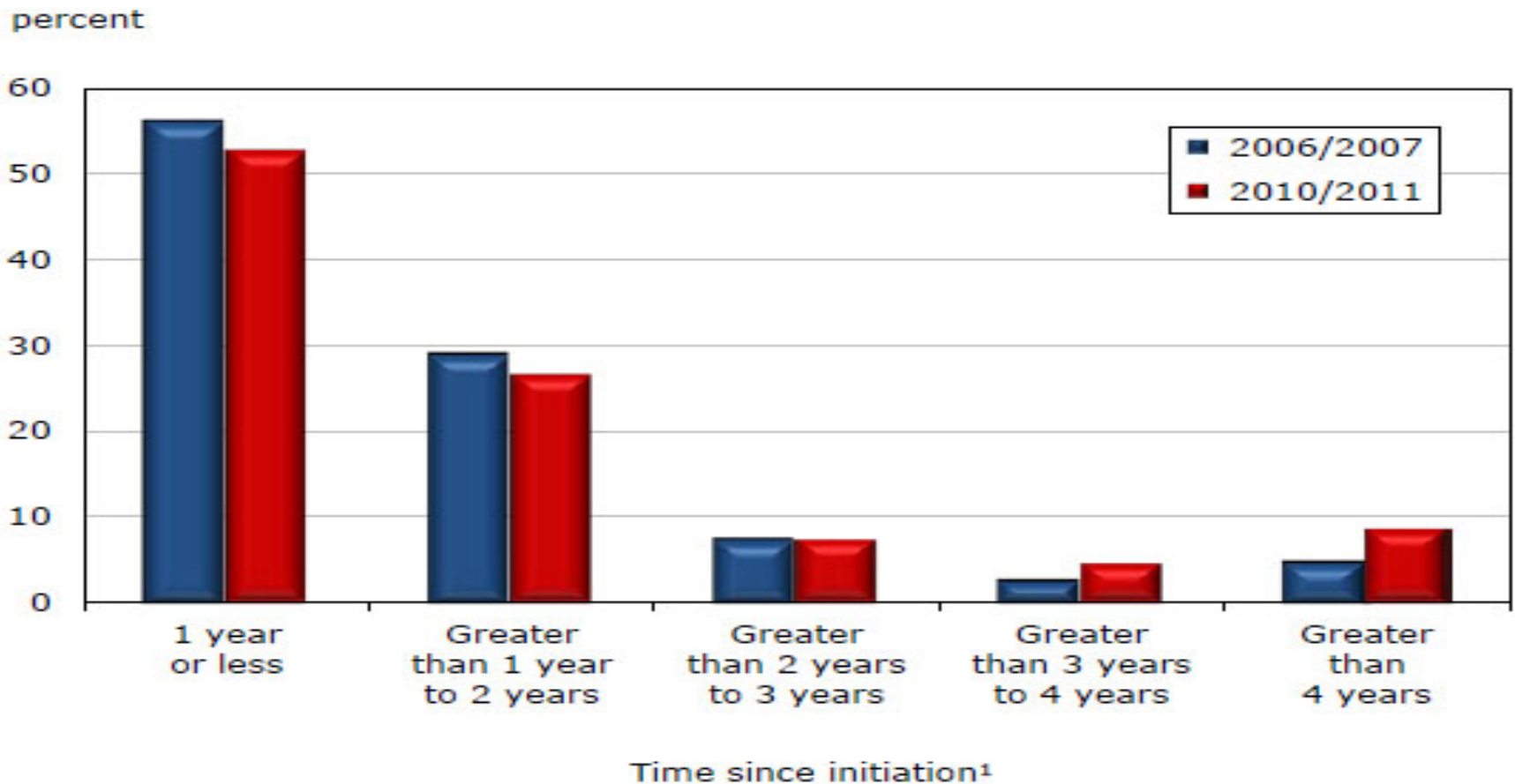
Mais ce ne sont pas tous les parents qui utilisent la Cour de la même manière

- En considérant un cadre d'accès à la justice, il est important de reconnaître qu'il y a différents utilisateurs de services qui abordent la Cour avec des conflits familiaux très variables.
- Ceux-ci ont des besoins très différents qui ne peuvent être satisfaits par une approche unique appliquée à tous (« one size fits all») comme celle appliquée actuellement en droit familial.

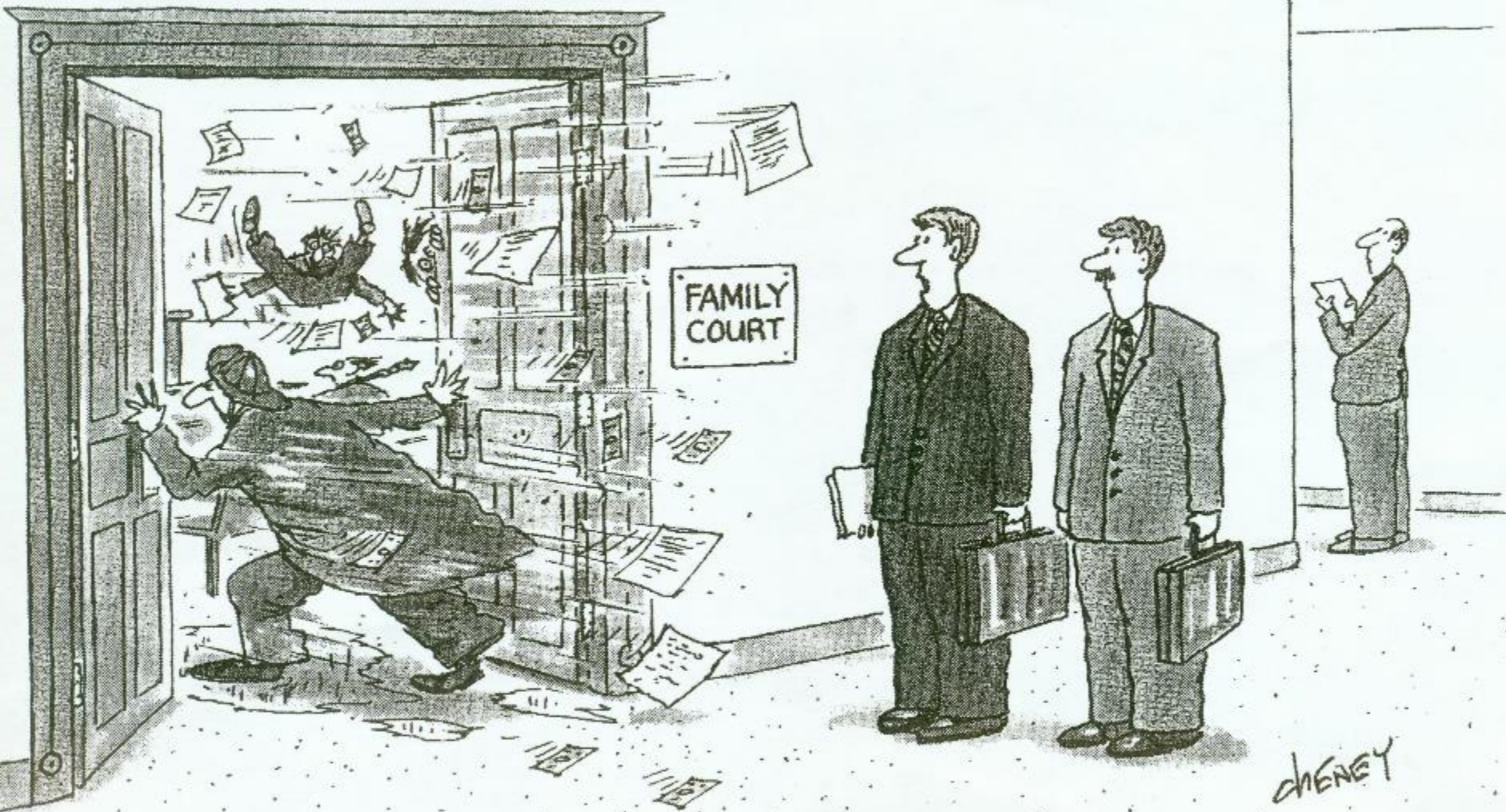
Les voies de la séparation



Dossiers actifs en fonction du dépôt des procédures



Active divorce cases in five provinces and territories by time since initiation
2006/2007 and 2010/2011 (Statistics Canada, 2012)



"I understand it's a Category 5 divorce."

But de l'étude

- Rappporter l'expérience des couples à haut niveau de conflit lorsqu'ils interagissent avec le système de justice en droit familial.
- Faire des recommandations pour accroître l'accès à la justice pour les couples qui se séparent.

Méthode

- Les parents qui assistaient au programme d'information obligatoire (séance d'information) à la Cour supérieure à Toronto étaient invités à participer à une entrevue de 1 à 2 heures.
- Les entrevues étaient enregistrées (audio), transcrites et importées dans NVivo pour l'analyse de données.
- Projet financé par SSHRC

Résultats

- Des entrevues qualitatives semi-structurées ont été menées auprès de 22 participants.
- Les participants ont en majorité partagé une expérience d'insatisfaction avec les procédures judiciaires. Les commentaires des quelques parents satisfaits ont aussi été recueillis.
- Des suggestions d'améliorations ont été fournies par les participants.

Obstacles à l'accès à la justice

- *Manque de ressources utiles en ligne:*
 - « Je trouve que les services en ligne pour la compréhension de la procédure légale sont très inutiles et peu clairs. »
- *Manque d'accès à des conseils juridiques gratuits:*
 - « Les gens ont des préoccupations pour lesquelles ils ont vraiment besoin de connaître les réponses, et une demi-heure gratuite avec un avocat ne suffit pas. »

Obstacles à l'accès à la justice

- *Manque d'accès à un soutien thérapeutique:*
 - « Après avoir passé à travers une maladie, on vous fournit l'accès à un travailleur social et le travailleur social vous dit comment parler de ce sujet avec vos enfants. Vous n'avez pas cela avec le divorce. Je veux dire, c'est quelque chose où j'ai dû trouver par moi-même quelqu'un. Mais, ce n'était pas quelque chose qui m'a été offert dans le cadre du processus de divorce. »

Obstacles à l'accès à la justice

- *Fardeau financier:*
 - « Dépenser des tonnes de milliers de dollars sur des absurdités, quand les deux parents peuvent régler ces problèmes verbalement. »
 - « ... restez à l'écart des tribunaux, du système judiciaire, parce qu'il n'est pas juste. Cela vous lavera financièrement. »
 - « Le divorce est devenu un commerce un gange-pain payant pour divers professionnels ».
- *Tension émotionnelle:*
 - « Juste faire face à cette procédure judiciaire est vraiment stressant, faire affaire avec les avocats, l'ensemble du système en général. »

Obstacles à l'accès à la justice

- *Risques sociaux:*
 - « Vos voisins, vos amis vous voient aller là-bas et ils commencent à parler entre eux de cela. »
- *Durée du processus de tribunal de la famille:*
 - « Une fois que tu es pris dans ce désordre, il faut des années pour démêler. »
 - Absence d'applications du jugement :
 - « Il y a très peu de répercussions pour quelqu'un qui ne respecte pas les ententes de séparation – d'après ce que je peux voir – elles ne valent pas le papier sur lequel elles figurent. »

Facilitateurs de l'accès à la justice

- *Accès à l'information légale:*
 - « Plus d'information pourrait probablement être donnée. »
 - « Cela a été toute une éducation, et encore, je suis tout à fait d'accord pour l'apprentissage de sorte que ça a été vraiment intéressant. Si ce n'était pas si douloureux, ce serait juste fascinant. »
- *Accès à la représentation légale:*
 - « Je suis chanceux, j'avais un bon avocat et je savais où aller et je savais quoi faire. »
 - « Avant il était très agressif , il y avait beaucoup de manipulation ... Et depuis que j'ai un avocat, il est maintenant un petit agneau ... Il joue le jeu dans les règles et nous sommes en mesure d'être à la même place » d'être au diapason.

Facilitateurs de l'accès à la justice

- *Les liens avec les ressources de la communauté:*
 - « Je souhaite qu'il y ait plus de gens, peut-être même un étudiant en travail social ou des juristes juniors, qui puissent juste donner aux gens une demi-heure de leur temps, simplement pour leur donner une direction de l'endroit où ils doivent aller. »
- *L'accès à des services thérapeutiques:*
 - « Ce serait bien de trouver un groupe. Où vous pouvez aller et parler à des gens qui peuvent avoir des problèmes semblables aux vôtres. Qui est informel et où vous pouvez avoir confiance les uns les autres. »

Facilitateurs d'accès à la justice

- *Accès aux professionnels agissant comme tiers partie neutre:*
 - « Vous pouvez sortir de là, vous pouvez l'utiliser, et je suis content que ce soit là parce que cela signifie que mon partenaire et moi n'avons pas à négocier sur ce sujet très, très, très profondément conflictuel et vous savez, émotionnel, de chez qui les enfants vont aller vivre 50 % du temps. »
- *L'utilisation accrue d'alternatives de résolution des conflits:*
 - « Nous devons créer une médiation. »

Discussion

- Beaucoup de participants qui étaient mécontents de la procédure judiciaire ont exprimé un manque d'accès à l'information et la nécessité d'alternatives de services psychosociaux à la Cour qui interviennent avec une approche empathique.
- Les participants ont recommandé un service qui aiderait les familles avec la résolution de conflits et l'enseignement de stratégies d'adaptation.
- Il semble que ces parents séparés ne connaissaient pas les solutions alternatives au litige.

Discussion

- Il est de plus en plus reconnu que ce ne sont pas toutes les interventions qui fonctionnent de la même façon à travers le système de justice familial.
- L'évaluation précoce et les approches ciblées aident à différencier les services en fonction des besoins.
- Des approches différentes ont le potentiel d'être plus efficaces et de permettre une meilleure utilisation des ressources limitées.

Implications

- Le développement d'une ressource transparente et accessible au public avec des informations détaillées sur le déroulement d'un procès à la Cour.
- Les tribunaux doivent être équipés pour faire face à un large éventail de problèmes et des niveaux de conflit variés (Salem, et al 2008).